

CONSEIL COMMUNAL 1 HAUT BRION- LA TAILLADE- MEDOQUINE- SAINT GENÈS- ZOLA

COMPTE-RENDU DE LA REUNION RESTREINTE DU 08 JUIN 2021

En ouverture de séance, Mme Sophie Rondeau, souhaite repréciser le rôle du Conseil communal et son mode de fonctionnement. Elle rappelle qu'il s'agit d'une instance participative, un lieu d'échanges les débats doivent se faire dans la bienveillance et le respect de chaque intervenant. C'est dans cet esprit que les prochaines séances devront se dérouler. Elle sera particulièrement vigilante dorénavant à faire respecter ce principe.

Dans la même logique, le compte-rendu de la séance précédente sera désormais validé par les membres du Bureau, puis envoyé aux autres membres du Conseil pour avis.

La Présidente remercie les Conseillers pour le travail effectué consistant en la balade urbaine et sur leurs propositions d'amélioration.

Informations communiquées :

- La réouverture de la gare de la Médoquine est programmée à l'horizon 2025/2026. Une concertation officielle est prévue à l'automne.
- Atelier Fresque du climat : 30 personnes ont participé.
- Projet d'installer un pigeonnier au jardin des Malerettes, issu du Budget Participatif 2019. Les riverains directs seront informés de sa pose ainsi que le porteur du projet.
- Le bassin de Triaire est vidé en ce moment ; l'idée est de voir comment vit le site naturellement et de quelle façon l'eau s'écoule et de quelle manière se développent les végétaux. Il ne s'agit donc pas d'un aménagement définitif.

1- Projets de la ville :

a) Boris Diaw : Problématique d'occupation de l'espace par des jeunes.

Un travail des médiateurs va s'engager prochainement. Il est pertinent que les Conseillers Communaux, ainsi que les riverains, réfléchissent à son aménagement futur. L'idée proposée par la ville est de supprimer la dalle béton qui se situe devant la salle et de poursuivre la végétalisation à cet endroit. Le Conseil Communal sera donc associé prochainement à la réflexion.

b) Pose de radars : Il est proposé aux Conseillers de déterminer des emplacements pour implanter des radars pédagogiques.

c) Présentation des arceaux à vélos : « L'arceau Talençais » : cela consiste à mixer la pose d'arceaux vélo avec de la végétalisation en bout de rue ainsi que 5 mètres avant et après les passages piétons.

2- Temps de parole aux élus de secteur.

- **Isabelle Balligand**, élue du secteur Zola, La Taillade, Saint Genès annonce qu'un pigeonnier « contractif », projet lauréat du budget participatif 2019, va être implanté aux Malerettes. Les riverains immédiats vont être informés de cette implantation.
Information à la date du 08 septembre 2021 : Suite au courrier relatif cette implantation et à la demande de riverains, le pigeonnier sera finalement installé dans une autre zone de Talence.

3- Calendrier des séances jusqu'à la fin de l'année et sujets à mettre à l'ordre du jour de la prochaine.

Les séances de la rentrée sont fixées au mardi 21 septembre et au mardi 23 novembre 2021, à 18h30.

4- Etude des propositions de méthodologie et début de travail en ateliers.

Il est proposé aux membres du Conseil de travailler en ateliers regroupant les quartiers du périmètre du CC. Ainsi, les Conseillers se répartissent en 4 ateliers distincts :

- Quartiers Saint Genès/Zola
- Quartier La Taillade
- Quartiers Haut Brion/ Médoquine Nord
- Quartier Médoquine Sud

Ils commencent à échanger et identifier pour chacun de leur périmètre les investissements possibles à réaliser avec le budget du Conseil Communal, et font un diagnostic des lieux potentiellement végétalisables.

Leurs propositions et observations seront présentées lors de la prochaine séance.

5- Questions diverses.

Stéphane Delgado, Conseiller communal du CC4, Compostelle, Le Bijou, Raba, Thouars, fait une sensibilisation des membres à la lutte contre la prolifération des moustiques tigres. (Diaporama ci-joint).

Ce document s'appuie sur la présentation qui a été faite auprès de 150 volontaires par le service de démoustication de Bordeaux Métropole à l'occasion de la distribution de pièges à larves de moustiques lauréat du Budget Participatif 2019.

Aucun autre sujet n'étant abordé, la séance se termine à 21 h00.